

la lettre économique

PLAINE CENTRALE
DU VAL-DE-MARNE
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

numéro 7 | juillet 2006

L'ACTU

Bienvenue

De nouvelles entreprises se sont implantées en Plaine centrale. La communauté d'agglomération et *La Lettre économique* leur souhaitent la bienvenue.

À Créteil

Webinfo@tic

110, impasse Chéret
Réalisation de logiciels

AB Scanvision

4, rue Vincent-d'Indy
Traitement de données

Puboclic

8, rue d'Estienne-d'Orves
Activités de régie publicitaire en ligne

À Alfortville

Trade Event sas

2, boulevard Carnot
Conseil pour les affaires et la gestion

HB service communication

21, rue Pierre-Curie
Conseil pour les affaires et la gestion

La Plateforme du bâtiment

9, chemin de Villeneuve-Saint-Georges
Réseau de distribution pour les professionnels du bâtiment

À Limeil-Brevannes

AJM Management

17, avenue de la Sablière
Conseil, études dans les domaines du management et de la gestion

Antoine Euro Stock

2, allée des Faisans
Banque de données

Sarl Bertrand et Bertrand

Chemin de la Têtière
Gestion de supports de publicité.

CLUB D'ENTREPRISES

Un nouveau président

Depuis le 27 avril 2006, date de la dernière assemblée générale, Michel Sasportas, PDG de l'entreprise Danem, à Créteil, préside aux destinées du Club d'entreprises de la communauté d'agglomération de Plaine centrale (Cecap). Élu à l'unanimité, il remplace Danièle Wulput, directrice de l'entreprise Bedel, à Alfortville, récemment partie à la retraite. Virgile Maiorano, directeur de Svac Renault, et Ange Sevestre, directrice de

l'entreprise Douceurs d'Ange, ont été élus vice-présidents.

L'assemblée générale s'est déroulée dans une salle du cinéma UGC de Créteil où les adhérents, à l'issue des travaux, ont été invités à assister à une projection privée des *Brigades du Tigre*.

Lors de la réunion, plusieurs constats ont été dressés. Depuis la création du Cecap, un noyau dur de chefs d'entreprises a travaillé avec succès à l'instauration d'un climat de convivialité dans les échanges et débats au sein du club. Parallèlement, le Cecap a favorisé une meilleure connaissance des acteurs institutionnels locaux. C'est ainsi que, ces derniers mois, ses membres ont pu rencontrer des responsables de l'insertion et de l'emploi (ANPE, Plie, Mission Locale...) et visiter l'IUT de Créteil. La notoriété du Cecap est désormais bien établie sur l'ensemble du territoire de Plaine centrale.

Au chapitre des projets, il a été question, en particulier, de la création, à la rentrée, d'un



Dans le cadre de leurs activités, les adhérents du Cecap sont partis à la découverte de Mac/Val.

site Internet destiné à valoriser les membres et leurs actions ainsi qu'à multiplier les échanges (via un forum de discussions). D'autres initiatives devraient accroître la visibilité du Club d'entreprises : développement du parrainage par les chefs d'entreprises, poursuite des projets engagés par les commissions de travail Emploi-Formation et Environnement. À cet égard, des rapporteurs de commissions ont été désignés. Josynne Genne, d'EDF, animera la commission Environnement et Marie-Hélène Forhan, de l'hôtel Kyriad, la commission Emploi-Formation.

Des pistes de travail ont été lancées et devront être poursuivies les prochains mois :

- Mise en place d'une bourse des compétences afin de recenser les besoins des entreprises en matière de recrutement et travailler le plus efficacement possible avec les institutions concernées.

- Préparation des Assises de la Ville qui auront lieu à Créteil, en octobre, sur le thème des transports, de la mobilité et de l'emploi.

DUne offre en adéquation avec la demande

Une récente étude menée par la communauté d'agglomération a permis de caractériser l'offre et la demande immobilière et foncière sur Plaine centrale. Avec près de 50 000 m² disponibles, l'offre de bureaux est prépondérante. Elle est particulièrement localisée sur des zones d'activités à dominante tertiaire (Échat, Europarc, La Brèche...). Des programmes neufs (comme le Delta, à Alfortville, avec plus de 15 000 m² de bureaux) côtoient une offre de seconde main proposant des loyers moins élevés dans des locaux souvent en très bon état. Comparativement à l'ensemble du Val-de-Marne, Plaine centrale est en mesure d'offrir des petites surfaces particulièrement recherchées par les TPE et les PME. Les locaux mixtes, qui permettent d'accueillir des entreprises aux activités variées (entreposage, ateliers ou laboratoires) sont, pour leur part, en plein développement. L'offre représente déjà plus de 45 000 m², largement concentrés sur les zones d'activités d'Europarc, à Créteil, et de Val-de-Seine, à Alfortville.

Il existe également une offre de locaux commerciaux importante et en développement, avec la requalification de certains équipements commerciaux (centre commercial de l'Échat avec près de 2 700 m² de surfaces nouvelles).

Du côté de la demande

Sur un an (avril 2005 - avril 2006), près de 190 demandes ont été enregistrées dans la bourse des locaux vacants de Plaine centrale. Elles viennent, pour beaucoup, de créateurs d'entreprises en quête de petites surfaces. Les produits les plus recherchés sont des bureaux pour des activités tertiaires (services aux entreprises, en majorité) et des locaux commerciaux (activités de restauration, équipement de la personne, de la maison et de l'alimentation).

Les emprises entre 1 000 et 5 000 m² sont recherchées, quant à elles, pour des programmes destinés à accueillir une activité commerciale ou liée aux secteurs de la logistique ou des matériaux.

Parmi les critères d'implantation identifiés, la proximité de Paris est souvent mentionnée, de même que le bon niveau de desserte par les réseaux routiers et de transports.

Si, en création ou en cours d'implantation, vous êtes à la recherche de locaux, n'hésitez pas à contacter le service Développement économique et Aménagement :
01 41 94 30 69.
service.economique@agglomeration-plaine-centrale-94.fr

Plaine Centrale dans l'

Face aux mutations économiques internationales, les pôles de compétitivité s'imposent aujourd'hui comme une réponse aux besoins accrus d'innovation, notamment au travers de la recherche-développement. Sur le modèle des "clusters" américains, l'objectif de ces pôles est de faciliter, sur un même espace géographique, les relations entre les laboratoires de recherche, les centres de formation et les entreprises, autour de projets innovants à forte visibilité internationale.

Dans cette course à l'innovation, le Val-de-Marne réussit aujourd'hui à se positionner pour valoriser tous ses atouts.

Avec le projet départemental "Pour mieux vivre ensemble en Val-de-Marne", le conseil général s'est ainsi engagé dans les pôles Méditech, Cap Digital et envisage de s'impliquer prochainement dans le pôle System@tic. Sur Plaine centrale, de nombreux acteurs gravitent déjà autour de ces pôles (voir numéro précédent sur le pôle Méditech). L'État aussi en fait une priorité comme en témoigne la création du Comité local d'accélération des procédures, le Clap, dont l'objectif est

d'assurer aux PME et TPE un accès rapide aux concours financiers publics, aux exonérations fiscales et sociales, ainsi qu'aux dispositifs d'accompagnement. L'objectif est également de favoriser des partenariats croisés.

Le Clap, mis en œuvre grâce à un partenariat État - Agence de développement du Val-de-Marne - Chambre de commerce et d'industrie du Val-de-Marne, veut s'imposer comme un guichet unique pour les entreprises entrant dans les pôles de compétitivité.

Zoom sur le pôle System@tic

Optics Valley est, à l'origine, un technopôle mis en place il y a quatre ans. Centré au départ sur l'optique, il s'est ensuite élargi à la micro-nanoélectronique, avant de s'intéresser récemment aux problématiques liées aux logiciels. Aujourd'hui, Optics Valley anime le pôle de compétitivité System@tic. Celui-ci a pour objectif d'accroître, au niveau mondial, la visibilité de la région sur les thèmes de la conception, la réalisation et la maîtrise des systèmes complexes. Quatre marchés applicatifs sont concernés : automobile et transports,



Dans un laboratoire de l'IUT de Créteil.

s la spirale de l'innovation

Télécom, sécurité-défense, conception et développement de systèmes.

Une dynamique de pôle

Certaines des entreprises de Plaine centrale sont déjà dans une dynamique de pôle. C'est le cas de grands groupes comme Essilor ou Valeo qui travaillent sur des projets de recherche coopératifs. Valeo Électronique, dont le siège social est à Créteil, collabore ainsi, dans le cadre du projet Num@tec Automobile, avec d'autres grands industriels

de l'automobile dans le domaine des outils de développement et des logiciels pour l'électronique automobile.

Des laboratoires de recherche sont également implantés sur notre territoire. C'est le cas du Certes (Centre d'études et de recherche en thermique, environnement et systèmes) ou du Leriss (Laboratoire d'études et de recherche en instrumentation, signaux et systèmes), situés à l'université Paris-XII.

Certaines PME-PMI, comme les entreprises Ommic et Sodern à

Limeil-Brévannes, sont aussi impliquées dans des projets de pôle. Ommic, entreprise de micro-électronique (voir interview ci-dessous) développe déjà un projet de recherche avec deux autres PME de la région : le projet Optimum. Celui-ci a été labellisé par le Comité interministériel à l'aménagement du territoire (CIADT) du 6 mars 2006.

L'innovation, à travers le soutien à la recherche-développement, s'impose ainsi comme un enjeu majeur pour le Val-de-Marne et ses acteurs économiques.

Quatre questions à Marc Rocchi, directeur général de l'entreprise Ommic à Limeil-Brévannes

Quelle est l'activité de votre entreprise ?

Ommic est une unité industrielle de 75 personnes dédiée à la conception, la production et la commercialisation de circuits intégrés à base de composés chimiques semi-conducteurs (composés III-V) pour les applications de télécommunications terrestres et spatiales sans fil à haut débit, les antennes à balayage électronique, les systèmes de détection hyperfréquence pour portiques de sécurité et l'instrumentation.

Avec plus de 25 ans d'expérience, Ommic est la seule fonderie en Europe offrant commercialement des procédés permettant une intégration analogique numérique et une amplification de puissance jusqu'à des fréquences de 90 GHz, alliant performances en bruit, linéarité, densité et rendement de puissance (procédés PHEMT et MHEMT).

Ommic est associée au pôle System@tic. Dans quels projets de recherche l'entreprise est-elle impliquée ?

Ommic est un partenaire du projet Optimum rattaché à la partie Telecom du pôle.

Quels types de partenariats avez-vous noués au sein du pôle de compétitivité ? Quels sont ceux que vous souhaiteriez voir se développer ?

Le projet Optimum vise à rapprocher les trois acteurs industriels franciliens du domaine que sont Picogica, UMS et Ommic. Plus précisément, le sous-projet Synergie du projet Optimum vise à optimiser et renforcer le plan industriel des trois acteurs par la mise en commun de certains moyens de façon à faire de l'Île-de-France le centre de gravité des technologies industrielles III/V en Europe.

Ommic pourrait-elle accueillir des entreprises en incubation, en lien avec la pépinière d'entreprises, récemment ouverte ?

Tout à fait, dans la mesure où une synergie claire existerait entre le projet de ces nouvelles entreprises et celui d'Ommic.

L'agenda économique

D DU 11 AU 13 SEPTEMBRE

Salon Odebit 2006, Cnit La Défense.

Rencontre internationale sur les solutions haut débit et applicatifs.

Contact : Sandrine Lagardere
Sandrine.lagardere@avectaboo.com

D 12 SEPTEMBRE

Forum Initialis, Paris Expo, Porte de Versailles. Forum de recrutement des métiers de la formation commerciale, jeunes diplômés ou expérimentés.

Contact : info@initialis.org

D 14 SEPTEMBRE, 18H30

Rencontre du Cepad avec le directeur de l'hôtel des Monnaies, M. Dov Zerah.

Contact : Communauté d'agglomération Plaine centrale

Tél : 01 41 94 30 69

D 26, 27, 28 SEPTEMBRE

Salon des comités d'entreprises, espace de rencontres sur les loisirs de CE.

Contact : Exposium

Tél : 01 49 68 49 34

D 28 SEPTEMBRE, 18H15

4^e anniversaire du Club des créateurs et des entreprises nouvelles, Chambre de commerce et d'industrie Paris-Val-de-Marne.

Contact : Madjid Yahiaoui

Tél : 01 49 56 56 56



À Limeil-Brévannes, Ommic s'est implantée sur le site Descartes.

Près de 40 dispositifs en vigueur

■ L'observatoire des aides aux petites entreprises recense près de 40 dispositifs d'aides à la recherche et à l'innovation. Nous avons choisi d'en retenir quatre parmi les plus opérationnels.

■ Le statut de **Jeune Entreprise Innovante (JEI)**, créé par la loi de Finances de 2004, doit permettre aux jeunes entreprises innovantes de bénéficier d'allègements sociaux et fiscaux. Pour y prétendre, l'entreprise doit être une PME de moins de 8 ans, engager des dépenses de recherche à hauteur d'au moins 15% de ses charges et se déclarer spontanément aux services fiscaux.

Les aides sont les suivantes :

- exonération de 100% sur les bénéfices pendant trois ans, puis de 50% sur deux ans ;
- exonération totale d'imposition forfaitaire durant toute la période où l'entreprise bénéficie du statut de JEI ;
- exonération, sous certaines conditions, des plus-values de cessions de parts ou actions détenues par des personnes physiques.

Enfin, les JEI, créées à partir du 1^{er} janvier 2004, peuvent obtenir le remboursement immédiat du crédit d'impôt recherche constaté au titre de l'année de leur création et des quatre années suivantes.

■ **L'aide au recrutement pour les entreprises innovantes** concerne l'embauche par les PME de cadres ou de chercheurs en contrat à durée indéterminée. La personne recrutée doit être affectée à des tâches de recherche-développement. Un créateur d'entreprise peut lui-même bénéficier de cette aide s'il exerce une activité de recherche-développement.

L'Oseo Anvar* verse une aide qui peut représenter jusqu'à 50% du salaire du cadre recruté la première année.

■ **L'aide au projet innovant** proposée par l'Oseo Anvar consiste à partager avec les entreprises les risques inhérents au développement d'un produit ou d'un procédé nouveau à contenu technologique, depuis les études préalables jusqu'à la préparation du lancement industriel et commercial.

Sont prises en compte les dépenses liées à la sous-traitance à des prestataires de services spécialisés (laboratoire, société de recherche sous contrat), les frais de personnel, l'achat de matière et de composants, les frais d'acquisition de licences. L'aide est une avance (remboursable en cas de succès) ou en fonds propres sous forme de BSA (bons de souscriptions d'actions), représentant jusqu'à 50% des dépenses retenues par l'Anvar.

■ **L'Aritt Transfert**, aide allouée par la Région Île-de-France, doit permettre d'alléger les frais engagés dans un contrat de collaboration avec un laboratoire de recherche en vue de développer des projets innovants. L'Aritt Transfert peut être précédée de l'Aritt Faisabilité. Sont concernées les PME de l'industrie et du service à l'industrie.

La subvention est plafonnée à 50 000 € par an et à 50% du coût total H.T. Pour les entreprises créées depuis moins de trois ans, le taux de subvention peut être porté à 75%.

* L'Oseo Anvar réunit les compétences de l'Agence française de l'innovation (Anvar), de la Banque du développement des PME (BDPME) et du GIE des PME.

Pour obtenir plus d'informations sur les aides à l'innovation, vous pouvez contacter le service Développement économique et Aménagement au 01 41 94 30 69.

Un dispositif départemental

Dispositif départemental, le Fidep (Fonds pour l'initiative et le développement des entreprises à potentiel) a pour vocation d'apporter à des créateurs ou dirigeants des réponses complémentaires aux dispositifs des plates-formes d'initiatives locales (PFIL) et adaptées à des projets de taille moyenne n'intéressant pas les sociétés de capital-risque. Il permettra de renforcer les fonds propres des entreprises.

Une entreprise à potentiel se définit comme "une future PME avec un effectif, à court terme, de 2 à 10 personnes et avec un besoin de financement de 76 000 à 760 000 €".

Constitué le 29 mai dernier, le Fidep est une association qui réunit des représentants des collectivités locales (conseil général du Val-de-Marne, membre fondateur), d'organismes financiers (Caisse des dépôts et consignations, banques...), d'entreprises du Val-de-Marne (1-2-3 Interim, Pernod, CCB, Sogaris, Groupe SPR...) et d'opérateurs (KPMG, CCIP, Chambre de métiers...). La présidente, Françoise Rolland, est la dirigeante de l'entreprise Rolland et Rolland.

Le Fidep a prévu de traiter une dizaine de dossiers en 2006, entre 25 et 30 l'année prochaine.

Pour plus de renseignements : CCIP Val-de-Marne, Bruno Lemonnier : 01 49 56 57 11.

SERVICE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET AMENAGEMENT DE PLAINE CENTRALE

14, rue Le Corbusier,
94000 Créteil
D 01 41 94 30 69

DIRECTION DES SERVICES FISCAUX

1, avenue du
Général-Pierre-Billotte
94036 Créteil Cedex
D 01 43 99 36 36

CONSEIL REGIONAL

D'ÎLE-DE-FRANCE

numéro azur
D 0810 18 18 18

OMMIC

22, avenue Descartes
94450 Limeil-Brévannes
D 01 45 10 67 31

OSEO ANVAR

paris.oseoanvar@oseo.fr
D 01 44 53 76 00

Contacts utiles